

amc

**2008
UNE ANNEE
D'ARCHITECTURE
EN FRANCE**

LES 100 BATIMENTS DE L'ANNEE

M 02754 - 184 S - F: 41,00 E - RD



Installé sur la zone commerciale de la Valentine, le Blok, équipement de loisirs dédié au foot en salle, est l'aboutissement d'un processus complexe qui a vu le projet évoluer dans sa programmation et sa localisation au cours d'une gestation particulièrement longue de six ans.

Ce petit volume de béton et de verre de 35 x 35 m est installé entre un chalet suisse, un motel, en face d'un multiplex. Bloc sur pilotis de 15 m de haut – le terrain est inondable –, il occupe toute la surface constructible de la parcelle. La composition des façades exploite au mieux les données du site en fonction des impératifs commerciaux. La façade nord regarde vers une sortie d'autoroute, un rond-point, le trafic routier. Entièrement vitrée, elle met en scène le programme: le restaurant de 600 m² au premier étage, les salles de foot à 2 au-dessus. La façade sud est striée de deux grandes terrasses pour profiter du soleil et de la vue au calme. Un biais l'oriente légèrement vers le sud-est pour élargir la vue sur la montagne, échapper un peu à un motel situé juste en vis-à-vis, et protéger le bâtiment du Mistral, nord-ouest. Les entrées se font par le pignon ouest, très fermé, toujours à cause vent. Deux volées d'escalators, quelques grosses gaines rutilantes et des petites lumières qui scintillent dans le béton brut lui donnent un petit air de « Beaubourg marseillais » et concourent à attirer l'attention des clients qui sortent du multiplex. L'architecte a choisi d'imbriquer les programmes pour créer une richesse et une complexité spatiale. Le restaurant occupe la totalité du premier étage. Au-dessus, sur la façade nord, les six courts sont empilés, regroupés trois par trois. En façade, ils donnent le sentiment de constituer deux niveaux. En réalité le bloc qu'ils forment n'occupe qu'une faible profondeur de 5 m de la totalité du volume. En arrière se développent quelques rangées de gradins permettant de voir simultanément les six terrains. Ils sont eux-mêmes prolongés par un grand espace horizontal destiné à accueillir réunions et séminaires. L'acharnement de l'architecte a permis de conserver la transparence du niveau des cours avec l'installation d'une coûteuse cloison mobile. Le restaurant est aménagé comme un espace public. Dans la pure tradition marseillaise, il est le jeu d'un théâtre social à part entière. Sur le plan de la construction, c'est aussi un espace contraint et pris entre deux programmes aux exigences structurelles peu conciliables: le parking du rez-de-chaussée et les courts qui exigent des portées de 10 m. Le Blok recèle de belles prestations techniques comme les poteaux très élancés, assez « miesiens », de 5 m de haut, qui supportent le plafond du restaurant ou encore l'immense baie du restaurant, formée de panneaux coulissants de 5,50 m de haut et 4 m de larges qui viennent se ranger dans un angle et libèrent ainsi une ouverture plein sud de 30 m. .

Dominique Boudet





LAISSEZ NOUS FAIRE NOTRE METIER!

Commande privée par excellence, rien n'aura été épargné au « Blok », commencé dans les limbes, sans programme ni site... Le programme, justement, nous serons bien obligés de l'écrire nous-même, de le dimensionner, comme Niemeyer avait dû le faire pour le parlement de Brasilia : à tâtons. Les investisseurs successifs apporteront chaque fois leurs certitudes, leurs adaptations drastiques, avant de disparaître et d'être remplacés par d'autres. Un jour il y a 12 courts de foot en salle, un « beach-soccer » extérieur, et un sport-café type OM. Le lendemain une pizzeria a remplacé le café, 9 courts les 12, une salle en gradins est apparue en renfort. Quelque temps plus tard, La pizzeria est devenue brasserie parisienne, et s'est séparée physiquement de la partie foot. Le café est devenu salle à louer, et les 9 courts 6... A chaque fois, des comptables endiablés ont toutes les bonnes raisons d'exiger les modifications les plus radicales, quelle que soit la phase de projet, y compris en cours de chantier. A l'instabilité chronique de la programmation répond celle du contexte. Au gré de la valse des investisseurs et des arbitrages municipaux sur les terrains disponibles, le projet atterrira d'abord à l'Estaque, pour migrer ensuite vers Saint-Menet, puis à la Valentine, puis à la Valentine un peu plus loin, pour revenir enfin au point de départ...

L'argent enfin. D'abord en béton, puis en acier (en phase ACT tout de même), puis mixte, puis... Moins cher que moins cher, évidemment. On taille, on sabre, et ce, encore une fois, quelle que soit la phase de projet. Pour survivre – qualitativement j'entends – dans un tel environnement, le projet devra dès le départ se défaire de toute idée de composition. Même la notion de « concept », plus abstraite, est intenable avec une telle précarité, trop réductrice, trop autiste. Nous sommes donc de ces architectes qui évoluent dans le registre du « dispositif », au sens d'Agamben, comme tactique de « survie » d'un sens, d'une qualité, comme articulation programmée d'éléments disparates dont les rapports se réinventent avec plaisir à chaque mutation de site ou de programme. Un projet à l'image de son environnement urbain : un joyeux bordel jamais achevé... Peut-être est-ce la souplesse d'un projet privé, mesurable il est vrai à condition de mettre le nez dans le moteur, qui fait sa véritable qualité? C'est ce que je pense, même si je sais que beaucoup ne sont pas d'accord avec cette idée.

Donald Van Danzig (OMA +- 1985-2000) expliquait qu'il avait convenu avec Baietto d'écouter sans aucun préjugé les doléances et desiderata des promoteurs privés d'Euralille. Avec toute l'attention et le respect possible, il avait alors engagé un dialogue constructif, et avancé progressivement toute une série de propositions qui avait abouti au projet d'aujourd'hui : une vraie expérimentation urbaine. Une vraie prise de risque. Le privé aussi, quand on sait bien le prendre, peut inventer de la qualité.

Génération x

Je crois bien que je suis l'intervenant le plus jeune de cette tribune.

Je représente donc la génération maudite décrite par Dominique Boudet. Arrivés trop tard pour bénéficier de l'instauration des concours publics dans les années 80, aujourd'hui durablement squattés par les premiers débarqués – la référence permet d'être invité, génère d'autres... références qui permettent à nouveau d'être invité, etc. – Nous sommes aussi arrivés trop tôt pour les « quotas-discrimination-positive » des Nouveaux Albums. Seul quelques-uns, comme Rémi ou Djamel, ont chopé la première session raz la moustache!

Nous errons donc en quête d'identité, ou plutôt d'image. Nous gesticulons à qui mieux mieux pour séduire l'élue. Nous sommes des rebelles, des artistes, des surdoués des nouvelles technologies, des poètes, des minimalistes, des fils-de, des super-écologues, n'importe quoi on s'en fout, on prend tout!

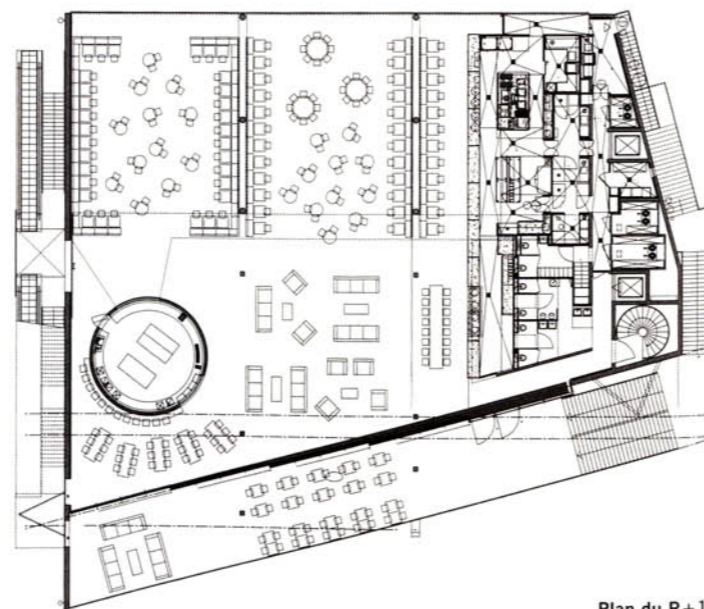
On tente tout pour envoûter le décideur public, et le dissuader de se retrancher sur ses vieux réflexes : se sécuriser auprès des baronnies locales suscitées, ou alors se faire

mousser avec des stars parisiennes – ou internationales, selon les moyens.

Cher élu, chère élue, cher maître d'ouvrage public, si vous me lisez, je veux vous dire qu'il faut nous faire confiance, que nous sommes votre chance! Ni vieux croûtons, ni jeunes chiens fous, nous sommes assez expérimentés pour tenir un projet, un budget, et à la fois assez curieux et aventureux pour continuer à rêver, à innover, à refaire le monde.

L'architecture n'est pas un produit manufacturé. On n'achète pas un label « Star-architecte » comme on achète un sac Vuitton : une garantie de qualité. Je suis de ceux qui pensent que la valeur objective d'une réalisation dépend d'un savoir-faire et d'une vision bien sûr, mais avant tout de disponibilité! Ciriani avait même calculé un ratio heures-de-conception/m² qualitatif idéal. Je peux vous affirmer d'expérience qu'une grande agence internationale reconnue n'est pas toujours en mesure de garantir ces impondérables, que le patron débordé n'est pas disponible, que la qualité et l'expérience de chefs de projets jetables est très inégale, que le coût de fonctionnement de la structure nécessite un recours massif à des stagiaires qui font l'essentiel du travail, etc. Mais ouvrez les yeux! Nous sommes là, à votre disposition! Je suis là!

PAR JULIEN MONFORT



Plan du R+1.

MUTATION-DISPARITION DU MÉTIER

Au-delà de cette question de génération, nous sommes lucides sur la situation de la profession dans son ensemble. Comme tout le monde, nous constatons la disparition progressive de l'Architecte du théâtre des acteurs de l'aménagement du territoire et de la ville. Pourtant, dans un champ de compétence sans cesse élargi, sans cesse alourdi de textes, et fragmenté en différentes spécialités – les BET –, l'Architecte est le seul garant de la cohérence, et de la juste mise en relation des échelles. Depuis le bon positionnement du mitigeur de la salle de bain jusqu'à la planification territoriale, en passant par la typologie, la distribution, l'insertion urbaine, le rapport public-privé, la qualification d'un quartier, d'un territoire, etc., il est le seul qui peut encore articuler les échelles du vivre entre elles, et placer enfin les considérations techniques, budgétaires, réglementaires qui nous étouffent aujourd'hui à leur juste place : au service de la qualité.

On ne fait pas de l'urbain avec une calculette. Keynes disait lui-même que l'aboutissement d'un modèle économique interventionniste – aujourd'hui universel – est l'art! A quoi bon sinon... A ce titre, placer un financier à la tête d'une équipe de maîtrise d'œuvre, via les PPP, est évidemment dramatique (voir développement www.sa13.org). Pourquoi ne pas nommer les directeurs de labos pharmaceutiques à la tête des hôpitaux? De même, les entités archi-BET fusionnées sur modèle anglo-saxon, type SOM ou KPF, sont dirigées par des financiers ou des légistes, et non des concepteurs. L'associé unique de M. Graves est avocat! Là encore, d'expérience, je connais la piètre qualité critique de ces « agences ». Bref, nous avons longtemps considéré avec condescendance cet anachronisme franchouillard : l'architecte artisan, planqué (voire agrippé convulsivement) derrière sa loi de 1977, comme un « avantage acquis » archaïque figé dans le marbre. Mais j'avoue trouver aujourd'hui beaucoup de vertus à cette organisation du métier.

Julien Monfort

Né en 1968, Julien Monfort est diplômé de Paris-Belleville. Il a collaboré avec les agences de Ricciotti, Hammoutène, Eisenman, Maupin, et OMA où il a travaillé 4 ans. Il a créé son agence à Berlin en 1999, puis à Marseille en 2001. Laure Pantel, née en 1981, le rejoint en 2004. Il enseigne à l'ENSA de Versailles avec Djamel Klouche depuis 2006. Outre le Blok, il livre cette année un restaurant à Marseille, une menuiserie à Salon-de-Provence, une villa à Saint-Cyr, et une surélévation de maison à Marseille. Il collabore aussi avec Euroméditerranée et Yves Lyon pour l'évaluation du PLU du Parc Habité.



RÉGLEMENTATION

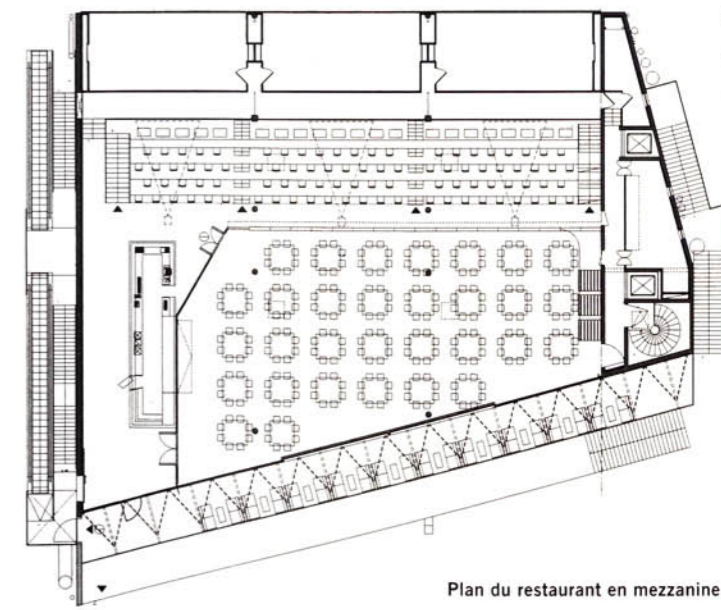
Avant de conclure, je tiens à appuyer ici, au nom du Syndicat des Bouches-du-Rhône que je représente, des propositions déjà défendues par Michelin, Ricciotti, et tant d'autres. Nous souffrons tous d'une réglementation asphyxiante, tant au niveau des prescriptions incendie que des PMR, RT2005, DTU, etc. Ces prescriptions, nous savons qu'elles sont manipulées par des intérêts industriels dont les moyens nous dépassent, et dont les chercheurs pratiquent allégrement la double casquette. Notre projet « le Blok » est stable au feu 1 h 30, les planchers CF 1 h et 2 h selon. Les pompiers ont exigé 5 dégagements totalisant 14 UP pour un effectif de 1350 personnes. On me demande donc 1 h 30 pour faire passer 100 personnes par une porte... Mais quelle est la logique d'une telle ineptie? Si ce n'est de disqualifier d'emblée toute solution acier?

Nous demandons qu'à une réglementation prescriptive soit substituée une réglementation « performantielle ». Au lieu de nous imposer des règles archaïques calquées sur quelques « modèles » normalisés, et presque inapplicables dès que l'architecture devient atypique, demandez-nous de prouver que nous savons « évacuer un bâtiment en x minutes », dans telle ou telle configuration de sinistre, ET LAISSEZ NOUS FAIRE NOTRE MÉTIER! C'est à cette seule condition que la tour CCTV, projet qui déroge à TOUTES les réglementations en vigueur, a pu voir le jour. Pourquoi un projet possible là-bas ne l'est-il pas chez nous?

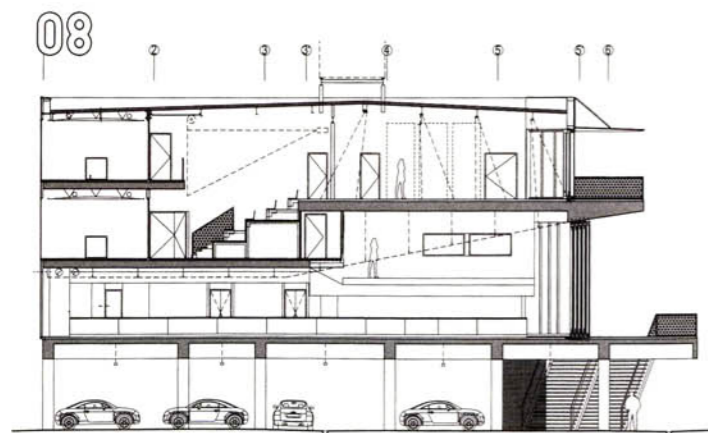
Toujours au Blok, je n'ai réussi à faire admettre à la commission PMR que les courts engazonnés étaient impraticables aux fauteuils roulants qu'après des mois et des mois de palabres avec x services de collectivités diverses. Des confrères m'ont raconté que leurs terrains ensablés de beach-volley devaient être accessibles aux fauteuils! Dérogations refusées! Là encore quel est le sens de telles exigences! Nous savons qu'aucun Architecte n'a participé aux groupes de travail qui ont mis en place cette réglementation aussi imbécile qu'inapplicable, et souhaitons qu'elle soit reconsidérée avec nous.

Enfin, craignant de recevoir sur la tronche un nouveau bottin de normes environnementales, suite à l'hystérie unanime du Grenelle de l'environnement, submergés chaque semaine d'invitations à x salons « durables », de pubs pour x nouveaux produits (très chers, mais « durables »), nous mettons nos législateurs en garde sur toute précipitation, et demandons à être associés à toute nouvelle normalisation. Quand Christine Boutin, ou Jean Louis Borloo promeuvent la maison individuelle en dépit de tout bon sens. Quand la réglementation « verte » s'acharne sur le neuf pour mieux éluder la vraie question : celle du parc existant (taux de remplacement de 1% par an!) Nous pensons que nous avons quelque chose à dire.

Enfin, nous demandons que la forteresse CSTB, bras armé des lobbies industriels, soit ouverte aux architectes, et étudie l'intégration normative de recherches en doctorat d'écoles d'architecture, par exemple sur les espaces semi-climatiques développés récemment par Lacaton-Vassal.



Plan du restaurant en mezzanine.



Coupe transversale.